



Mise à jour du plan cadastral

Publié le 09 novembre 2022

Afin de mettre à jour le plan cadastral, le géomètre Saurat Nicolas, aidé d'un aide-géomètre, pourra être amené à pénétrer dans certaines propriétés de la commune pour y mesurer tous les changements ne figurant pas sur le plan : constructions nouvelles, additions de construction, garages, vérandas, piscines, démolitions, etc.

Cette mise à jour du plan cadastral interviendra entre novembre 2022 et janvier 2023.

Le géomètre est autorisé, dans l'exercice de ses fonctions, à pénétrer dans les propriétés selon la loi N° 374 du 6 Juillet 1943, article 1er.

VOUS POURRIEZ ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

 SOCIÉTÉ	 SOCIÉTÉ	 CULTURE, SPORT
Élections législatives : résultats du deuxième tour	Élections législatives : résultats du premier tour	L'été à Lescar : c'est parti !
 SOCIÉTÉ	 JEUNESSE	
Élections européennes : Résultats	L'été à l'Accueil de loisirs du Liana : inscriptions	



**Hôtel
de
ville**

Allée du
Bois
d'Ariste
64230
Lescar
05 59 81

57 00

HORAIRES

:

Lundi au
Vendredi
de 8h30 à
12h et de
13h30 à
17h